
RECOURS EN NOTATION

Des cadres B des Finances Publiques

CAP n°2 des 14 et 15 juin 2012

Cette commission s'est réunie sous la présidence de Monsieur Joaquin CESTER

Il est rappelé que seules les notes et appréciations portées par le notateur final constituent la NOTATION.

Le recours n'est recevable que sur :

- la note chiffrée
- les appréciations portées par le notateur final
- les éléments figurant dans le compte rendu de l'entretien d'évaluation.

On constate que la réserve constituée pour la gestion 2011 est encore en baisse par rapport aux années précédentes alors que le nombre de recours ne cesse d'augmenter.

Réserve Filière Fiscale (FF) : **3 fois + 0.02 (dont 1 pour l'échelon terminal)**

Réserve Filière Gestion Publique (FGP) : **3 fois + 0.02**

Concernant les Contrôleurs 2^{ème} classe :

FF : 4 recours sur la notation plus une demande de modification sur appréciations

- 2 dossiers ont obtenu une augmentation de 0,00 à + 0,01
- 2 dossiers notés 0,00 ont été maintenu
- 1 dossier ayant demandé une modification des appréciations n'a pas obtenu satisfaction

Vote pour le recours en CAP Nationale : Administration : contre / OS : pour à l'unanimité

FGP : 11 recours

- 2 dossiers ont obtenu une bonification de 0,00 à + 0,02.
- 6 dossiers ayant la note de 0,00 ont été maintenu
- 1 dossier noté 0,00 a obtenu une augmentation à + 0,01
- 1 dossier noté à +0,01 a été maintenu
- 1 dossier noté +0.02 a été maintenu

Vote pour le recours en CAP Nationale avec avis favorable :

Administration : pour 1 dossier contre 7 dossiers / OS : pour à l'unanimité

Concernant les Contrôleurs 1^{ère} classe :

FF : 5 recours sur la notation plus deux demandes de modification sur appréciations

- 1 dossier a obtenu une bonification de 0,00 à +0,02.
- 3 dossiers notés 0,00 ont été maintenu
- 1 dossier ayant obtenu une augmentation à +0,01 a été maintenu
- 2 dossiers ayant demandé une modification des appréciations ont obtenu satisfaction

Vote pour le recours en CAP Nationale : Administration : contre / OS : pour à l'unanimité

FGP : 3 recours

- 1 dossier a obtenu une bonification de 0,00 à +0,02.
- 2 dossiers notés 0,00 ont été maintenu .

Vote pour le recours en CAP Nationale avec avis favorable :

Administration : contre 3 dossiers

OS : pour les 3 dossiers à l'unanimité

Concernant les Contrôleurs Principaux:

FF : 9 recours sur la notation plus 6 demandes de modification sur appréciations

- 1 dossier a obtenu une bonification de 0,00 à +0,01.
- 2 dossiers ont obtenu une bonification de 0,00 à +0,02.
- 6 dossiers notés 0,00 ont été maintenu
- 5 dossiers ayant demandé une modification des appréciations n'ont pas obtenu satisfaction
- 1 dossier ayant demandé une modification des appréciations a obtenu satisfaction

Vote pour le recours en CAP Nationale : Administration : contre / OS : pour à l'unanimité

FGP : 3 recours sur la notation plus 2 demandes de modification sur appréciations

- 1 dossier a obtenu une augmentation de 0,00 à +0,01.
- 2 dossiers notés 0,00 ont été maintenu .
- 1 dossier ayant demandé une modification des appréciations n'a pas obtenu satisfaction
- 1 dossier ayant demandé une modification des appréciations a obtenu satisfaction

Vote pour le recours en CAP Nationale avec avis favorable :

Administration : pour 1 dossier et contre 2 dossiers

OS : pour les 3 dossiers à l'unanimité

Les représentants FO-DGFiP : Titulaire : Edith BERNET

Suppléant : Philippe BERNARD

Experts : Stéphanie BOMY et François CARUSO.